

Déclaration liminaire CGT-FSU-SUD

au comité technique Lyon 1 du 18 décembre 2020

La crise sanitaire a des conséquences matérielles et psychologiques dramatiques et durables pour la population et notamment pour les plus précaires et les jeunes. Cette crise est doublée de dérives autoritaires de plus en plus flagrantes du gouvernement (gestion de la crise, loi "sécurité globale", délit d'entrave au sein des universités ...). Elle est également doublée d'une stigmatisation explicite et implicite des jeunes (dont les étudiant·es) *vecteurs du virus*. Les mesures restrictives impactent particulièrement la culture et l'enseignement supérieur et portent profondément atteinte à ce qui fait société.

Depuis le mois de mars, l'injonction à la continuité pédagogique à distance et à la continuité de services dans des conditions fortement dégradées entraîne une grande souffrance au sein de la communauté universitaire : fatigue physique et psychologique pour les collègues et les étudiant·es, perte de sens, décrochage massif des étudiant·es ... Les représentant·es CGT, FSU et SUD au comité technique de Lyon 1 s'associent à l'AG du personnel réunie ce mardi 15 décembre demandant la reprise des enseignements sur les campus au plus tôt dans le respect des règles sanitaires (reprise intégrale pour les formations à petit effectif, reprise en demi-groupe pour les autres si la situation sanitaire l'exige, sous des modalités cohérentes et non vectrices de stress et surcharges de travail). Malgré les déclarations des 10 présidents des universités au sein d'UDICE, du président de la république et du premier ministre concernant la reprise progressive dès janvier, fort est de constater qu'aucune mesure concrète n'a été prise dans ce sens. Notons de plus que suite aux alertes sur Lyon 1 concernant la ventilation des locaux ne possédant aucune ouverture extérieure, aucune action ne semble avoir été réellement effectuée. Nous exigeons du ministère et de la direction de l'établissement une organisation cohérente et anticipée de reprise des cours avec les moyens nécessaires.

Nous prenons acte par ailleurs de la prise en compte par la présidence de Lyon 1 de la situation des étudiant·es qui se retrouveraient isolé·es sur Lyon pendant la période des fêtes. Sa décision à la dernière minute d'ouvrir le SCD et le SSU ne nous semble pas une réponse adéquate sur le fond et relève juridiquement d'un abus de pouvoir. L'invocation dans la situation présente des devoirs des fonctionnaires est en effet complètement abusive. Nous apportons notre soutien total aux collègues de ces deux services qui refusent cette ouverture. Les collègues de ces services mais aussi de toute l'université éprouvent globalement une grande fatigue physique et psychologique. La période de fermeture administrative est bienvenue, avant une reprise de l'ensemble des activités sur sites, que nous espérons possible dès janvier, si des moyens y sont réellement consacrés.

Enfin, en ce jour où le bilan social 2019 est présenté, nous ne pouvons une nouvelle fois que constater le manque croissant de moyens pour remplir les missions de l'université et pour assurer de bonnes conditions de travail, d'études et de vie à l'ensemble de la communauté universitaire. Le nombre d'étudiant·es a progressé de près de 18% en 5 ans alors que l'effectif du personnel de seulement 1,5% dont une baisse de près de 1% pour les BIATSS.

L'évolution des rémunérations continue à complètement décrocher par rapport à celle du coût de la vie dans la région lyonnaise. De plus en plus de collègues se retrouvent en situation de grande précarité. La part indemnitaire dans la rémunération des BIATTS a progressé de plus de 3pts en 5

ans, avec de fortes disparités entre titulaires (17,7% de la rémunération) et contractuel·les (13,7%), et entre les différentes catégories (tit. cat A 20,5%, tit. cat B 18%, tit. cat C 14,7% ...). La part indemnitaire des EC et E est quant à elle presque stable à 4,8% mais la LPR va fortement accentuer cette part dans les prochaines années et ceci de manière très disparate, accentuant globalement l'arbitraire et les effets délétères des dispositifs indemnitaires.

Depuis 2017 la présidence de Lyon 1 a de plus mis en place un dispositif d'intéressement adossé aux "bénéfices" de la formation continue. Sur ce point précis, nous avons à plusieurs reprises demandé sa révision anticipée afin de ne pas perturber une énième fois le fonctionnement du CT à l'approche du mois de décembre. Ces demandes n'ont pas été entendues.

C'est pourquoi nous avons boycotté la séance du 03 novembre 2020, avancée de près de 15 jours au motif de revoir ce dispositif et de permettre sa mise en paiement sur décembre. Si la nouvelle délibération est désormais robuste, elle nous semble néanmoins imparfaite, complexe et surtout inégalitaire vis-à-vis des collègues contractuel·les. En conclusion nous demandons dès aujourd'hui l'ajout d'un point sur ce sujet à l'ordre du jour du prochain CT.

Les représentant·es CGT-SUD et FSU au comité technique de Lyon 1

Assemblée Générale de Lyon 1 réunie le 15/12

Demande de reprise des enseignements sur les campus / Grande fatigue physique et psychologique des collègues et étudiant·es

À l'attention de la présidence de Lyon 1.

L'AG Lyon 1 réunie le 15/12 prend acte des déclarations du Président de la République, du premier ministre et, auparavant des 10 présidents des universités d'UDICE (dont celui de Lyon 1), concernant la reprise progressive des enseignements sur les campus à partir de janvier 2021. Nous constatons par contre qu'aucune décision concrète n'a été prise, ni au niveau du ministère, ni au niveau de l'établissement, pour permettre une telle réouverture dès le 4 janvier avec les moyens nécessaires.

Malgré les dispositifs mis en place par notre université (ouverture de bibliothèques, mise à disposition de salles informatiques, aides sociales, aides pour l'acquisition de matériels informatiques, continuité du service de médecine universitaire, quelques TP en présentiel, un partie des examens en présentiel ...), rien ne remplace la rencontre et l'échange régulier en présentiel sur nos campus, condition d'un enseignement de qualité limitant le décrochage et vecteur essentiel de lien social.

L'AG réunie le 15/12 demande la reprise des enseignements sur les campus de l'université Lyon 1 au plus tôt, dans le respect des règles sanitaires. Les formations doivent pouvoir fonctionner en présentiel dès début janvier. Les formations avec de petites promotions doivent pouvoir revenir

intégralement. Pour les autres, un fonctionnement en demi-groupe doit s'imposer quand la situation sanitaire exige de ne pas accueillir toute la promotion en même temps (jauge des salles). Si le mode hybride peut s'envisager dans certains modules pour certaines formations, il ne doit pas s'imposer afin de reprendre sans stress et de tenir compte de la fatigue de tous et toutes.

Des organisations pédagogiques en demi-groupes sur des demi-journées, déjà expérimentées en septembre au moins dans la majorité des modules d'un DUT informatique, y compris en TD, permettent :

- de garder du lien en voyant régulièrement les étudiant·es sur le site pour éviter au maximum le décrochage,
- d'avancer un peu plus vite en présentiel (petit effectif),
- de demander plus de travail personnel aux étudiant·es entre deux séances, pour ne pas trop affecter les programmes,
- de limiter les cours suivis à distance, ou en mode hybride, propices au décrochage des étudiant·es les plus fragilisé·es, sans parler de la fatigue générée par le mode hybride pour les enseignant·es,
- d'éviter des problèmes sanitaires associés à la restauration sur site.

Ne donnons pas l'illusion de la normalité à l'université. Nous fonctionnons en mode dégradé depuis le mois de mars 2020. Assurer la majeure partie et non la totalité des programmes dans des conditions de travail acceptables, sans exclusion, doit devenir très rapidement notre objectif, tant que la crise sanitaire n'est pas terminée.

Pour certain·es BIATSS, une grande fatigue physique et psychologique se fait également ressentir. Contrairement au premier confinement, les moyens matériels ont été mis en place mais certaines difficultés perdurent (ordinateur qui ne fonctionne pas ou mal, connexion difficile, procédures dématérialisées non mises en place etc.). Certain·es collègues sont démotivé·es et l'arrivée des vacances est la bienvenue. Ils·elles souhaitent également que l'université leur donne les moyens de revenir sur site dans le respect des règles sanitaires.